PROTHÈSE OCULAIRE EN VERRE MISE AU JOUR DANS LE CIMETIÈRE HUGUENOT DE CHARENTON DU XVII^e SIÈCLE, À SAINT MAURICE (VAL-DE-MARNE)

Nicole VANPEENE

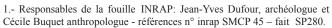
En 2005 un sauvetage archéologique de l'INRAP (1) a eu lieu à l'emplacement de l'ancien temple huguenot de Charenton à Saint-Maurice (Val-de-Marne). La parcelle partiellement fouillée se situe en bordure d'un petit bras de la Marne, au 57 de la rue du maréchal Leclerc, localisée dans l'angle sud-ouest de l'hôpital Esquirol.

En 1598, l'Édit de Nantes établit une coexistence entre les communautés catholiques et protestantes, avec restitution des lieux de culte et séparation des cimetières. Le cimetière de Charenton a surtout fonctionné à partir de 1625, pendant 80 ans (soit quatre générations) lorsque les trois autres cimetières protestants parisiens furent pleins. À cette époque, la communauté parisienne de la Religion Réformée est estimée à 10000 ou 12000 fidèles. En 1685, l'édit de Fontainebleau ordonne la destruction des temples et la confiscation des biens des consistoires. Le roi partage les anciennes possessions du temple entre les Nouvelles-Catholiques et l'Hôpital général.

La fouille a permis d'identifier un total de 156 sépultures primaires individuelles, une sépulture double et 7 ossuaires qui s'ajoutent aux 7 sépultures identifiées au diagnostic (2).

La prothèse oculaire provient d'une sépulture (tombe 280) d'enfant d'environ 2 ans inhumé en cercueil. Lors du creusement de la tombe, les fossoyeurs ont perturbé une sépulture d'adulte plus ancienne. De nombreux os adultes ont été retrouvés dans la tombe 280, dont les plus grands étaient rangés en fagots de part et d'autre du cercueil. Certains éléments plus petits étaient par-dessus le couvercle et se sont retrouvés au contact de l'enfant lors de l'effondrement du cercueil. C'est parmi ces restes perturbés que la prothèse oculaire a été mise au jour (3).

Il s'agit d'une prothèse en verre, complète mais fendue en deux, comportant quatre couleurs : blanc opaque pour le blanc de l'œil, bleu clair translucide à transparent pour l'iris, bleu foncé pour la pupille et marron/rouge, couleur rouge sang à l'origine, pour la représentation des vaisseaux sanguins. Sa forme présente l'aspect d'une coque creuse oblongue. Ses dimensions sont : longueur 2,8 cm, largeur 1,8 cm. L'épaisseur moyenne actuelle de la coque est d'un millimètre et au niveau de l'iris de 2,5 mm. L'état de conservation de l'objet semble indiquer que l'épaisseur globale initiale devait être plus importante car on remarque



^{2.-} Extraits de la communication de Jean-Yves Dufour et Cécile Buquet au colloque CLIO 94 en 2006.



Fig. 1.- Photo de la prothèse (N. Vanpeene).

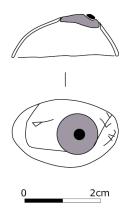


Fig. 2.- Dessin de la prothèse (N. Vanpeene).

une forte altération de la partie blanche, actuellement opaque, mais dont l'aspect originel devait être opalescent, lisse et brillant. L'iris est formé par une goutte de verre aplatie bleu clair, disposée légèrement décentrée par rapport à la coque. Une petite goutte en verre bleu très foncé est déposée au centre de l'iris pour créer la pupille. Ces deux derniers éléments forment une surépaisseur visible sur la face extérieure de la prothèse. Les traces concentriques constatées à l'intérieur de la coque et une légère rainure visible à la jonction de la partie blanche enlevée et de l'iris indiquent qu'un meulage d'ajustement à été réalisé. Pour le réalisme, de minces filets rouges ont été déposés sur la partie blanche du globe formant des lignes anguleuses et triangles irréguliers, disposés de chaque côté d'iris dans sa partie la plus large.

Cette prothèse peut être comparée à celle mise au jour dans l'Est parisien (11^{ème} arrondissement), au cimetière de l'église Sainte Marguerite, dans un ossuaire situé contre le

^{3.-} Renseignements Cécile Buquet, anthropologue INRAP.

mur nord de la nef. Son aspect et son mode de fabrication sont identiques, mais l'iris est de couleur marron et la pupille noire. La reproduction de filets veineux est plus « rustique ». L'ossuaire daterait de la période 1679 (formation) / 1804 (date à laquelle les inhumations furent interdites suite à la création du cimetière du Père-Lachaise) (4).

Au XVII^e siècle il était possible de se procurer des prothèses oculaires à Paris même. Pierre Pansier dans son Traité de l'œil artificiel (Paris, 1895) indique que Fabrizio d'Acquapendente de Padoue, anatomiste célèbre mort à Venise en 1619, écrit dans De eruto et amisso oculo publié à Venise en 1619, p. 181, que « ... de son temps (à Venise) on avait commencé à fabriquer les yeux en verre et notamment sphérique si tout le globe avait disparu » précisant que : « ... en face d'une énucléation totale, mettre en place une pièce sphérique. Si elle n'est que partielle et en présence d'un moignon, on utilisera une coque en verre concave ...». Pierre Pansier estime qu'à cette époque le rôle de Venise était fondamental mais que les efforts de Colbert dès 1665 pour attirer à Paris certains verriers vénitiens ont permis à la capitale de conserver pendant longtemps le monopole de la fabrication des yeux artificiels, comme Venise autrefois.

En 1691 et 1692 Du Pradel, dans son *Livre commode* des adresses de Paris, cite « les yeux artificiels faits par Hubin et Le Quin ». Ce sont des artisans qui travaillaient comme émailleurs (5).

Anton Nuck von Leidenn, anatomiste hollandais (1650-1692), écrit que « les yeux se font en verre ou bien en métal émaillé » (6).

Gaujot et Spillmann (7) précisent « ... le premier perfectionnement fut apporté par un verrier de Nevers qui en 1740 supprima la plaque métallique et fit des yeux tout en verre peint ... ».

Burchard Mauchart, anatomiste allemand (1696-1751), dans sa thèse publiée à Tübingen en 1749 écrit que « ...à son époque les artistes parisiens avaient acquis une réputation méritée. Notamment dans l'exécution de collections d'yeux de verre présentant des exemples de pathologies oculaires... », évoquant la proximité entre verriers et émailleurs. Il écrit également en 1749 « ... depuis plus d'un siècle on a remplacé le métal par le verre... » et donne les dimensions : « ... 9 à 10 lignes de longueur, 1/2 à 2 lignes d'épaisseur au centre, moins d'une 1/2 ligne d'épaisseur à la périphérie pour un poids de 24 grains (1.27 g.). Les commandes par correspondance sont possibles : adresser un dessin ou une peinture donnant la couleur de l'œil sain ; donner la confirmation du moignon par une feuille de plomb (hemispherum concavo-convexum e lamina plumbo conformatum) ».

Par ailleurs, le Corning Museum of Glass, dans un espace réservé à Léopold (1822-1895) et Ruper (1857-1939)

Blaschka, présente dans ses vitrines, entre autres créations (reproductions de fleurs et animaux marins...), quatre prothèses oculaires, de couleur d'iris différents. Les Blaschka père et fils sont les descendants de maîtres verriers originaires de Bohême dont les racines et le savoir-faire remontent au XV° siècle. Ils s'établirent près de Dresde en Allemagne en 1893. Léopold se spécialise dans un premier temps dans la production d'objets en verre, accessoires et yeux en verre (pour la taxidermie et comme prothèses humaines) (8). Il est probable que la production de ces prothèses au XIX° siècle est héritée d'un savoir-faire familiale antérieur.

Enfin, une description de la fabrication de ces prothèses est donnée en 1818 par Hazard-Mirault dans son Traité pratique de l'œil artificiel (9), page 23 : « ... de tracer un grand cercle bleu ou brun sur le sommet d'une perle blanche qu'ils tiennent exposée au feu. Au centre de ce cercle de couleur, ils placent un point noir ; ils donnent à cette petite sphère une forme ovale ; ils ouvrent, coupent et bordent au feu la partie inférieure de ce globe qui prend ainsi la forme d'une coque et voilà un œil artificiel en verre tel que j'en ai vu plusieurs. Voilà un corps mince, léger, casuel en vérité, mais bien moins dispendieux qu'une peinture en émail sur or, argent ou cuivre qu'on peut aussi introduire sous les paupières ... » et page 31 « ... ceux qui faisaient des yeux en verre y substituèrent peu à peu l'émail, plus solide et moins susceptible de gercer après la fabrication... ».

On constate donc qu'au XVII° siècle les techniques sont parfaitement au point pour une fabrication « à la lampe ou au chalumeau » de ces prothèses et que les ateliers de fabrication et lieux de vente sont bien connus des intéressés.

^{8.-} Extraits du dossier de presse du Musée d'histoire naturelle de Genève à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle salle Blaschka en juin 2008.

^{9.-} Hazard-Mirault, *Traité pratique de l'œil artificiel*, Paris, 1818, chapitre 6, « Œil de Verre » p. 23 & 31.

^{4.-} Fouilles 2006, informations transmises par Françoise Lagarde, ingénieur chargée de la mission pour l'Archéologie – Mairie de Paris – DAC – DHAAP

^{5.-} Barrelet James, La verrerie en France, Paris, 1953, p. 93.

^{6.-} Pansier 1728, Ecole de Truc H. et Pansier P, Histoire de l'ophtalmologie à l'Ecole de Montpellier du XII^e au XX^e siècle

^{7.-} Gaujot et Spillmann, Arsenal de la chirurgie contemporaine, tome 2, 1870, p. 3.